

# LA LETTRE AUX PARENTS

NOVEMBRE 2018

## ÉDITO

### Chers parents

Au cœur de notre action, il nous importe d'assurer une continuité éducative efficace et de qualité, de la petite enfance à l'école. Cette priorité municipale, partagée par l'Éducation nationale, concerne particulièrement vos enfants entre 2 et 3 ans : en fonction des situations, leurs journées se passent soit auprès de vous, soit en crèche, soit en accueil familial ou encore, à l'école.

Nous œuvrons à des transitions en douceur entre des étapes aussi cruciales, favorisant ainsi la réussite éducative de tous les enfants. Dans ce but, nous encourageons le dialogue entre les professionnels concernés : éducateurs de jeunes enfants dans les crèches, Atsem dans les classes de maternelles, enseignants, acteurs de l'accueil périscolaire... Associant apports théoriques et témoignages pratiques, des journées interprofessionnelles sont organisées en trois temps, de novembre à mars. Elles construiront des passerelles entre nos différents quartiers, afin de garantir un accueil bienveillant des enfants et de leur famille.

### Danielle Bori

Adjointe au maire chargée de l'enfance, de la famille et de l'éducation

### Myriam Sagrafena

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance



↑ Le projet de restaurant scolaire à l'école Jean Morette de ABC Studio, prévu pour 2020, propose des espaces adaptés et de qualité en créant un lieu pédagogique sur la toiture.

← La rentrée en chiffres : les 68 écoles messines accueillent près de 10 000 élèves cette année dont 3 400 mangent à la cantine, un chiffre en progression constante !

## L'aide aux devoirs étendue à toutes les écoles

L'aide aux devoirs est proposée aux familles les lundis, mardis et jeudis de 15 h 45 à 16 h 45. Ce dispositif est déployé à partir du 5 novembre sur l'ensemble des écoles élémentaires de la Ville.

Concrètement, l'aide aux devoirs permet d'accompagner les enfants dans l'apprentissage des leçons. Elle est réalisée par les enseignants au sein des écoles en petits groupes et proposée sur les mêmes tarifs que ceux des activités périscolaires du soir, en prenant en compte vos revenus.

Pour les inscriptions, les familles, dont l'enfant est déjà inscrit à la restauration scolaire et/ou au périscolaire du soir, doivent réserver via l'espace famille.

Pour les familles dont l'enfant n'est pas inscrit à la restauration scolaire et/ou au périscolaire du soir, l'inscription doit se faire à l'hôtel de ville ou en mairie de quartier avec les pièces justificatives obligatoires.

Pour la prise en charge des enfants, s'ils ne sont pas inscrits au périscolaire du soir après l'aide aux devoirs, les parents ont l'obligation de venir récupérer leur(s) enfant(s) à l'école ou de signer une décharge. Si les enfants vont au périscolaire du soir, ils seront accompagnés à l'issue de l'aide aux devoirs sur le lieu du périscolaire. Dernière précision, le goûter est fourni par les familles.

# AGENDA

## Hulul

Théâtre du Papyrus  
Spectacle dès 4 ans  
Samedi 10 novembre  
à 14 h 30 et 17 h  
Agora

## Les marchés de Noël

Patinoire, sentier  
des lanternes...  
Du 17 novembre  
au 6 janvier 2019

## Mademoiselle Rêve

Filomène et Compagnie  
Spectacle de 6 mois à 5 ans  
Samedi 24 novembre à 16 h  
Agora

## Des petits pas dans la neige

Cie Rebonds d'histoires  
Spectacle dès 3 ans  
Dimanche 25 novembre  
à 16 h  
Médiathèque Verlaine  
Pontiffroy

## Les fêtes de la Saint-Nicolas

Samedi 1<sup>er</sup>  
et dimanche 2 décembre  
Place de la Comédie

## Bien grandir

Conférences pour les parents  
de jeunes enfants  
Du 6 au 20 décembre

## Piccoli Sentimenti

Tof Théâtre  
Spectacle dès 3 ans  
Samedi 8 décembre à 16 h  
Agora

Retrouvez l'ensemble  
de la programmation  
jeune public sur l'agenda  
de metz.fr

## Un passeport culturel

### pour chaque élève messin

Cette année, les enfants des écoles de Metz se verront remettre un passeport culturel qui les suivra tout au long de leur scolarité.

Réalisé avec les élèves de l'école Saint-Eucaire, ce petit livret invite les enfants à conserver une trace de leurs rencontres artistiques effectuées en classe. Ce passeport est également un support pédagogique pour les enseignants, leur permettant de prolonger l'expérience réalisée sur le terrain.

Deux fois par an, les enfants rapporteront leur passeport chez eux ; les parents pourront ainsi avoir un aperçu des ressentis de leurs enfants face à ces immersions artistiques.

À l'issue du primaire, ce livret sera conservé par la famille, comme un souvenir, un carnet de bord des expérimentations culturelles vécues en classe !



## Adolescence,

### l'âge de tous

### les possibles

Vous êtes parents d'adolescent(s) et n'arrivez plus à comprendre celui qui, encore hier, vous sautait dans les bras et avait besoin de vous ? La Ville de Metz vous invite à 4 rencontres thématiques pour aborder l'adolescence et échanger avec d'autres parents. Tout le programme sur metz.fr

## Ouverture de l'Agora !

Le 12 octobre, L'Agora, équipement inédit et novateur à Metz, a ouvert ses portes ! En famille, venez découvrir ce lieu insolite regroupant une médiathèque, un centre social et un espace numérique. En plus des nombreux espaces propices à l'échange et à la lecture (Agora café, jardin dans les airs, point presse...), les secteurs enfance et jeunesse accompagnent les enfants de 3 à 18 ans autour de

différentes actions (aide scolaire, mercredis loisirs, activités...). Tout au long de l'année, une programmation culturelle diversifiée est également proposée : rencontres, spectacles, ateliers, conférences, Micro-Folie, sans oublier, de novembre à avril, la saison dédiée au jeune public « l'Agora des Mômes », pour faire rêver petits et grands !

Toutes les infos sur [agora.metz.fr](http://agora.metz.fr)

Pour tout renseignement : [metz.fr](http://metz.fr) ou Allo Mairie

0 800 891 891

Service & appel  
gratuits

## Pratique

Pour préparer vos enfants à la collectivité avant la maternelle, profitez de l'offre d'accueil en crèche sur 4 demi-journées par semaine pendant les vacances de février !